

GARDERIE PERISCOLAIRE DE CEPOY

REGLEMENT INTERIEUR GENERAL

CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Les enfants doivent fréquenter l'Ecole de Cepoy (Primaire ou Maternelle).
- Les parents doivent fournir un certificat d'employeur indiquant leurs horaires de travail, ainsi que l'assurance Extra-Scolaire de leur enfant.
 - Les parents de l'enfant doivent remplir une fiche d'inscription sur laquelle figurent :
 - Les jours et heures pendant lesquels l'enfant est confié à la garderie,
 - les noms et qualité de la personne qui viendra le chercher.
 - l'adresse et le téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence et éventuellement le nom du médecin de famille.
- Les enfants doivent être en bonne santé. Après une maladie contagieuse, fournir un certificat médical.

JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

- Elle fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi (sauf congés scolaires).
- N° direct du téléphone de la garderie : 02.38.07.00.37 / 06.83.78.25.68**

Horaire du matin : De 6 h 45 à 8 h 30. (Après 8 h 30, les enfants sont sous la responsabilité du personnel enseignant).

Horaire du soir : de 16 h 30 à 18 h 30.

Nous rappelons aux parents que l'heure limite de reprise des enfants est fixée à **18 h 25** afin que tous les enfants soient partis à 18 h 30. Tout $\frac{1}{4}$ entamé après 18 h 30 donnera lieu à une amende de 3 euros.

FREQUENTATION DE LA GARDERIE

- Le matin, les enfants seront accompagnés auprès de la responsable de la garderie. La garderie décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à un enfant non accompagné. **Les enfants devront apporter une paire de chaussons (OBLIGATOIRE)**
- L'entrée par le Château, pour aller chercher les enfants, est interdite en voiture.
- Le soir, aucun enfant ne peut quitter la garderie sans être repris par ses parents ou la personne désignée auprès de la responsable.
- Toute absence des enfants fréquentant régulièrement la garderie sera signalée au plus vite.
- Le matin, les enfants se présenteront en tenue de classe et auront pris leur petit déjeuner. En tout état de cause, une petite collation chaude leur sera proposée
- Le soir, les enfants auront droit à un goûter.

TARIFS

- Le tarif pour la garderie du matin est de 2,70 €.
 - Le tarif pour la garderie du soir est de 3,30 € (goûter inclus).
- Les tarifs seront revus par le conseil municipal au 1er janvier de chaque année.
Le règlement peut s'effectuer en ligne sur notre site internet de cepoy. Vous recevrez un mail vous informant de la disponibilité de votre facture.